



## Conseil municipal

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 27 JUIN 2024**

**OBJET : CULTURE**

37) Galerie Fernand Léger  
Exposition "Trésors de banlieues" - Prêt d'oeuvres

Accusé de réception en préfecture  
094-219400413-20240627-DEL20240627\_37-DE  
Date de télétransmission : 05/07/2024  
Date de réception préfecture : 05/07/2024

**ETAT DE PRESENCE POINT 37**

Nombre de membres composant le Conseil.....	49
Nombre de Conseillers en exercice.....	49
Présents.....	33
Absents représentés.....	9
Absents excusés.....	5
Absents non excusés. ....	2

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE VINGT SEPT JUIN à DIX-NEUF HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**ETAT DE PRESENCE POINT 37**

**PRESENTS**

M. BOUYSSOU, Maire

M. RHOUMA, Mme BERNARD, Mme OUDART, Mme KIROUANE, Mme FREIH BENGABOU, M. GASSAMA, M. PECQUEUX, M. QUINET, M. SPIRO, Mme LERUCH, M. OURABAH-BERTOUT, M. BUCH, Mme CHOUAF, M. PRIEUR, M. MARCHAND, adjoints au Maire

Mme RAER, Mme LE FRANC, Mme DORRA, Mme GILIS, Mme OUABBAS, Mme BLONDET, Mme LALANDE, Mme BOUFALA, Mme BOULKROUN, Mme HALLAF-ISAMBERT, Mme MEDEVILLE, M. BOUILLAUD, M. MASTOURI, M. MRAIDI, M. FAVIER, M. FOURDRIGNIER, M. MALHEIRO, conseillers municipaux.

**ABSENTS REPRESENTES**

Mme PETER, Conseillère municipale, représentée par M. MARCHAND,  
Mme PIERON, Adjointe au Maire, représentée par M. SPIRO,  
M. SEBKHI, Conseiller municipal, représenté par M. MRAIDI,  
Mme MISSLIN, Adjointe au Maire, représentée par M. PECQUEUX,  
Mme MEDDAS, Conseillère municipale, représentée par Mme CHOUAF,  
M. HARDOUIN, Conseiller municipal, représenté par Mme BOULKROUN,  
M. KHALED, Conseiller municipal, représenté par M. PRIEUR,  
M. GUESMI, Conseiller municipal, représenté par M. MASTOURI,  
M. BADI, Conseiller municipal, représenté par Mme BERNARD.

**ABSENTS EXCUSES**

M. MOKRANI, Conseiller municipal,  
Mme DIARRA, Conseillère municipale,  
M. BAMBA, Conseiller municipal,  
M. DANSOKO, Conseiller municipal,  
Mme MACALOU, Conseillère municipale.

**ABSENTS NON EXCUSES**

M. AUBRY, Conseiller municipal,

Mme KAAOUT, Conseillère municipale.

Lesquels forment la majorité des membre en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.



## CULTURE

37) Galerie Fernand Léger

Exposition "Trésors de banlieues" - Prêt d'oeuvres

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,

considérant la décision de la ville de Gennevilliers d'organiser la deuxième édition de « Trésors de banlieues » du 4 octobre 2024 au 30 novembre 2024, qui sera tournée vers les « Couronnes d'humanité »,

considérant que la Ville a été à nouveau invitée à y participer,

considérant que cette exposition met en lumière les politiques culturelles des collectivités participantes et valorise les œuvres d'art exposées,

considérant le souhait de la Ville de prêter deux œuvres de sa collection :

- Vaincre : Témoignage des peintres français, Album édité par le front national des Peintres au profit des FTP. 12 lithographies noir et blanc imprimées, non reliées. Auteurs : André Fougeron, Pierre-Paul Montagnac, Boris Taslitzky, J. Aujame, Edouard Goerg, Berthommé Saint-André, P. Ladureau et Édouard Pignon,
- Hommage à Antonin Artaud et Fernand Léger. Une peinture de l'artiste Erro,

considérant que, pour ce faire, il convient de formaliser ce prêt par la signature d'une convention entre les deux parties,

vu la convention, ci-annexée,

### **DELIBERE**

Adopté à l'unanimité

**ARTICLE UNIQUE** : APPROUVE la convention de prêt d'œuvres avec la ville de Gennevilliers, et AUTORISE le Maire à la signer.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE - 5 JUIL 2024

RECU EN PREFECTURE

LE - 5 JUIL 2024

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE - 5 JUIL 2024

Accusé de réception en préfecture  
094-219400413-20240627-DEL20240627\_37-DE  
Date de télétransmission : 05/07/2024  
Date de réception préfecture : 05/07/2024